

**Conférence du 22 mai 2019**

***La Région,  
moteur du développement économique des territoires***

**Alain Rousset  
Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine**

**Compte rendu<sup>1</sup>**

*Les Régions, qui ont la compétence économique, sont les premières sollicitées pour initier et porter le développement de leurs territoires. Les politiques mises en place, éléments déterminants de l'aménagement du territoire, sont l'objet de l'intervention du Président de la Région Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset.*



## Un constat : l'échec de l'aménagement du territoire en France

Une tendance longue se dessine : aujourd'hui, en France, l'aménagement du territoire est déséquilibré, et ce du fait d'un délai perpétuel entre les phénomènes démographiques et les actions d'aménagement. Pour exemple, les métropoles d'équilibre et le développement des villes moyennes : ces politiques ont été mises en place dix ans après les phénomènes démographiques d'exode rural. Par conséquent, depuis une dizaine d'années, métropolisation et littoralisation ont déséquilibré l'aménagement du territoire.

Ce phénomène a causé l'explosion des inégalités territoriales, conduisant notamment aux « Gilets Jaunes ». Par exemple, au nord de la Gironde, dans le Blayais, les habitants doivent se lever très tôt afin d'aller travailler à Bordeaux. Les routes ne sont pas fonctionnelles, les embouteillages sont interminables (par exemple sur le Pont d'Aquitaine) : après des dizaines d'années d'aménagement du territoire, celui-ci est toujours à remettre en question. Par conséquent, le Conseil régional de Nouvelle-

---

<sup>1</sup> Réalisé par Clara Grebot

Aquitaine et Bordeaux Métropole réfléchissent à mettre en place des RER métropolitains. Le train semble en effet le seul moyen pour éviter les embouteillages. Après que l'Etat a abandonné certaines voies ferroviaires, les Régions ont investi dans les TER. Cependant, elles n'ont ni les moyens, ni les compétences pour restaurer les anciens rails et voies laissés à l'abandon.

## L'abandon des campagnes : entre désindustrialisation et fuite des apprentis

Lors de la première industrialisation, les usines, et donc l'emploi, étaient situés à la campagne. La désindustrialisation a donc principalement touché les zones rurales, et s'est accompagnée de la diminution du nombre de médecins, d'hôpitaux et de services publics, ainsi que le vieillissement de la population. La mesure de ce phénomène n'a pas encore été réellement prise, mais la loi Avenir professionnel, dite Pénicaud, sur l'apprentissage, mettra bientôt les campagnes françaises en grande difficulté, car ce sont les branches professionnelles et les entreprises qui seront favorisées. Par conséquent, les Centres de Formation des Apprentis (CFA) vont être centralisés dans les villes, aggravant la désertification des campagnes. Cette loi favorise les grands centres d'apprentissage, au détriment des plus petits situés en zones rurales, qui risquent de fermer. Or, c'est l'artisanat, le bâtiment, etc., qui font encore la vie des campagnes, depuis la fermeture des usines, et qui risquent de s'effondrer.

## « La France centralisée ne fait pas de réformes, elle fait des révolutions. »

Au sein du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, une DATAR (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale) a été créée car la conception initiale de la DATAR, qui était de penser l'aménagement du territoire, était une initiative intéressante. Elle doit devenir un objet d'intelligence économique : comment rendre des lieux touristiques ? Comment rendre les usines innovantes, en faire des usines « du futur » ? Devant repenser les processus, les flux, la formation de la main d'œuvre ; elles doivent numériser, dépenibiliser le travail. C'est la qualité de vie au travail qui permet d'augmenter la productivité, et c'est la productivité qui permet d'augmenter la compétitivité, non la baisse des salaires et des charges. Comment accompagner les usines en ce sens alors que la formation en apprentissage et professionnelle diminue ? L'administration centrale, notamment Bercy, ne met pas en première ligne l'accompagnement des entreprises lequel est essentiel pour l'aménagement du territoire. Elle devrait d'ailleurs recréer un Ministère de l'Industrie. L'Allemagne s'est réindustrialisée grâce au couple Lander/PME. Ces dernières sont devenues des ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire). Celles-ci ont une certaine autorité sur leurs donneurs d'ordres nationaux ou internationaux, ce que les PME françaises, avec leurs quarante employés en moyenne dans le secteur aéronautique, sont incapables d'avoir. Il suffirait, en France, de conforter le pouvoir les Régions en intégrant à leurs prérogatives celles de la DGE (Direction Générale des Entreprises), et de leur donner la responsabilité du développement des entreprises sur leur territoire. La sur-centralisation de la France et un Président qui assume toutes les responsabilités, sont la cause des « Gilets Jaunes ».

## Deux ingénieries pour le développement des territoires

La première ingénierie concerne les entreprises. La Région Nouvelle-Aquitaine a essayé de mettre en place une ingénierie pour développer les bassins d'emplois. Il s'agit d'accompagner les entreprises dans leurs projets de développement, grâce à l'aide de chargés de mission. Il est nécessaire d'être volontariste auprès des entreprises car beaucoup ne connaissent pas les outils d'accompagnement mis à leur disposition. Ainsi à Bergerac, les aides aux entreprises ont augmenté et par conséquent le nombre

d'emplois a doublé. Il s'agit d'un métier complexe, car il faut savoir « parler entreprise » (et non seulement « business »). Aujourd'hui, **2500 entreprises sont accompagnées par la Région Nouvelle-Aquitaine** ; 50% sont des TPE.

Cela nous amène à la **seconde ingénierie nécessaire au développement des territoires : celle qui permettra aux acteurs de dialoguer entre eux**. La problème de la France jacobine d'aujourd'hui est celui d'un pays centralisé qui isole les individus, les structures. Entreprises, maires, médecins, agriculteurs, acteurs locaux en général, sont en silos, isolés. Ils n'échangent pas, et ce particulièrement dans les zones rurales. Les acteurs locaux ont des préoccupations simples, tournées vers l'avenir telles que : comment avoir un emploi, comment se soigner, comment gérer la vieillesse de ses parents, comment monter des projets ? Une analyse socio-économique de l'INRA a récemment fait un diagnostic de la Creuse. Les résultats sont sans appel : on constate l'absence de dialogue entre les acteurs. Ceci, à l'échelle de la France, est une cause de souffrance plus importante que le manque de ressources financières.

La Région a donc favorisé l'émergence de **clusters** pour que les chefs d'entreprise échangent entre eux et partagent des compétences. Mais dans les **universités**, il persiste un paradoxe. Elles disposent d'un potentiel technologique, scientifique, culturel énorme, mais les chercheurs n'échangent pas d'un laboratoire à l'autre. Cela n'ira sûrement pas en s'améliorant, en raison de la progressive autonomie des universités. Devant se financer par leurs propres moyens, les frais de scolarité vont exploser, et avec eux, l'endettement des étudiants, sur le modèle américain, où la prochaine bulle sera celle de la dette des étudiants.

## Conclusion

Ainsi, deux solutions se dessinent pour l'aménagement du territoire dans l'avenir :

1. **Réindustrialiser les campagnes avec des usines modernisées ;**
2. **Accompagner les entreprises, notamment en favorisant le dialogue entre les acteurs locaux.**

Dans vingt ans, tous les citoyens souhaiteront retourner dans les campagnes. Or celles-ci, si l'on continue sur la même voie, seront devenues des déserts. Il reste dix à quinze ans pour repenser correctement l'aménagement du territoire, et celui-ci passera par l'ingénierie pouvant être mise en place sur les territoires, telle que celle que mettait en place la DATAR dans les années 1960-1970.

## Débat

Le débat s'est ouvert sur les premiers propos de M. Rousset concernant l'échec de l'aménagement du territoire. Un auditeur (Jean-Louis Guigou) a remis en question ce jugement, en évoquant le « traumatisme » du « Paris et le désert français » des années 1970-1980. Lionel Jospin et son plan Université 2000 ont fait en sorte, pour résoudre l'« obsession » de cette génération de représentants politiques, que les entreprises ne se concentrent plus sur les lieux d'extraction des matières premières (le charbon et l'acier), mais là où se concentre l'intelligence, donc à proximité des universités. Le problème est que la génération suivante, dans les années 1980-1990, avec la politique des métropoles d'équilibre, a recréé ce même phénomène de macrocéphalie.

Le deuxième point évoqué replace la France dans un contexte géopolitique : tous les Etats modernes sont fédéraux ou en cours de fédéralisation. Les Etats unitaires restants sont la France, la Chine, la Turquie et la Russie. La centralisation a fait la grandeur de la France ; elle fera son déclin, du fait

principal que la centralisation, comme l'a souligné M. Rousset, nuit au dialogue. Des écosystèmes doivent être recréés.

La remarque suivante concernait l'industrialisation. Alors que la compétition est mondialisée, la France à l'instar des autres pays ne dispose pas de toutes les compétences sur son territoire. Aussi des chaînes de valeur se construisent à l'échelle de grandes régions. Il est nécessaire dans cette perspective du développement industriel que la France pense intégrer les zones maghrébines, qui comptent pour l'instant surtout des consommateurs. Si la France ou l'Europe ne s'y intéresse pas, c'est la Chine qui le fera.

Deux problèmes sont concomitants : d'une part, la France est triplement centralisée : sur le plan de l'Etat, au niveau des grands groupes (80% de PME sont sous-traitantes), et sur le plan du financement de l'économie : toute l'épargne remonte à Paris. Il n'y a pas de stratégie avec les grands groupes pour la création d'une chaîne de sous-traitance qui créerait des « champions » nationaux. Cette absence de classe moyenne d'entreprises est une catastrophe pour l'industrie. Par ailleurs, ce phénomène obère le niveau de compétitivité dans une économie mondialisée. Par exemple, 80% des batteries électriques viennent de Chine ou de Corée. Si un jour la compétition entre la Chine et les Etats-Unis s'aggrave, on tuera la filière automobile durable. Total et Siemens ont compris cela, et commencent à travailler sur les batteries électriques. La Région Nouvelle-Aquitaine et l'entreprise Hydro-Québec, spécialiste de la « batterie du futur », travaillent de concert. Autre exemple : une forte part de l'électronique vient d'Asie du Sud-Est. Si demain, des problèmes géopolitiques adviennent, nos avions, voitures, téléphones ne disposeront plus de ces composants. Il faudrait donc, en France, créer un centre d'intelligence économique. M. Rousset en a créé un à l'Université de Bordeaux ; c'est un laboratoire commun avec le Conseil Régional.

La remarque suivante concernait le nouveau découpage régional. L'auditeur a demandé à M. Rousset ce qu'il pensait de ce découpage pour sa région. M. Rousset a répondu qu'il a toujours proposé l'approfondissement des régions. Il est satisfait du découpage de la Nouvelle-Aquitaine qui a retrouvé presque les frontières de l'Aquitaine d'Aliénor. En revanche, il estime que les compétences de santé et d'éducation devraient être régionalisées. Sur le même sujet, un autre auditeur a estimé que les grandes Régions ont permis une nouvelle créativité, où chaque ancienne région apporte des initiatives mises en place sur son territoire à la grande Région.

Le sujet de débat suivant concernait l'agriculture. Celle-ci assure une présence des Hommes sur le territoire qui n'est pas délocalisable, ou pas directement. Il faut donc être attentif aujourd'hui à soutenir localement autant que possible nos agriculteurs toujours en place. Tant qu'ils sont là, le territoire continuera à être occupé. En Nouvelle-Aquitaine, les aides ont été doublées pour l'industrie et pour l'agriculture. Cependant, **l'objectif est de ne pas garder la même agriculture que celle de ces dernières années et d'aller vers l'agroécologie.** C'est un sujet de discorde avec la FNSEA, qui refuse les expérimentations et les projets pilotes, alors qu'ils sont l'avenir. L'avenir se situe également dans les circuits courts : vingt-cinq millions de repas sont distribués chaque année en Nouvelle-Aquitaine. Si le gaspillage alimentaire est enrayé et que ces repas sont distribués en circuits courts, la qualité de l'alimentation sera améliorée et les agriculteurs mieux rémunérés. Cependant, tant que la compétence d'éducation ne sera pas régionalisée, les circuits courts pour la restauration collective des écoles ne sera pas possible. Il faut souligner au passage que tous les pays ayant régionalisé leur éducation ont de meilleurs résultats scolaires, et à un moindre coût. Par ailleurs, les thématiques à travailler prioritairement en agriculture sont l'autonomie alimentaire pour l'élevage (afin d'éviter l'alimentation OGM), la question de l'eau (car l'avenir nous promet plus de stress hydrique), l'augmentation de la diversité des assolements, et la question du foncier. Un jeune aujourd'hui ne peut s'installer, et on va avoir de plus en plus d'installations Hors Cadre Familial.

La suite du débat a porté sur des questions d'égalité. Selon Mona Ozouf, l'égalité n'existe pas. Le travail d'un Président de Région est de différencier ses politiques pour garantir la fraternité et la liberté. La

discrimination positive est nécessaire : par exemple, en favorisant l'enseignement supérieur dans les petites villes plutôt qu'à Bordeaux, ou en finançant l'installation de cinémas d'art et d'essai dans les zones rurales. Les **inégalités ne sont pas entre les Régions, elles sont à l'intérieur des régions** ; au sein d'une même région on peut avoir des zones riches et des zones d'une grande pauvreté.

La discussion a ensuite abordé l'économie circulaire, qui peut répondre à beaucoup de problématiques territoriales. Une charte d'excellence sur l'économie circulaire a été créée par la Région Nouvelle-Aquitaine avec l'Université de Bordeaux. L'économie circulaire dépend de l'initiative des acteurs et nécessite des règles fixées par l'Etat (par exemple sur l'obsolescence programmée ou l'interdiction des sacs plastiques), la Région n'ayant pas les moyens de s'en charger. Cependant les lobbies ralentissent considérablement ce qui pourrait être fait, que ce soit à Paris ou à Bruxelles. Par exemple, le lobby du nucléaire a fait prendre à la France du retard sur les énergies renouvelables.

La question du **transport du fret** a ensuite été abordée. L'auditeur est convaincu que la SNCF ne veut pas transporter de fret. Comment faire pour que la SNCF, propriété de l'Etat, permette que le volume du fret ne diminue pas constamment, en valeur absolue ? C'est le modèle d'organisation de la SNCF qui est en cause : en Allemagne, la concurrence existe, et l'opérateur historique, qui était en difficulté, a pu survivre. La Région Nouvelle-Aquitaine a signé une convention pour préparer l'ouverture de la concurrence. Si la SNCF ne s'y prépare pas, elle va faire faillite. Les dispositifs d'opérateurs ferroviaires de proximité fonctionnent correctement, notamment à Bayonne et à La Rochelle ; sur cette dernière, à la fois le dispositif d'opérateurs ferroviaires et la SNCF ont gagné en tonnages.

La conclusion de cette conférence était **qu'une volonté de défendre les petites et moyennes villes passe par la mobilisation des grandes**. Plusieurs expériences le montrent : d'une part, le CHU de Tours a commencé à gérer les hôpitaux de Loches et de Chinon, ce qui a permis de les sauver ; d'autre part, les étudiants de l'Université de Tours sont allés échanger avec les Terminales des lycées ruraux pour améliorer la connaissance des possibilités d'études supérieures. La Région Nouvelle-Aquitaine a également organisé ce type de déplacements pour les études à Sciences Po. Il faut rester conscient qu'une métropole ne ruisselle pas sur les zones rurales alentours sans mécanismes adaptés, pouvant passer par une politique discriminante.